

	ELIGE LA ROCHELLE-ROCHEFORT Parc d'Activité Guiton - Rue des 3 frères – bât. A BP 62103 17000 LA ROCHELLE 05.46.99.34.42 / larochelle-rochefort@elige-avocats.com	SELARL e.LITIS Société d'Avocats 82, avenue Daniel Hedde 17200 ROYAN 05.46.05.42.44 / royan@e-litis.com 8, Place FOCH 17100 SAINTES 05.46.74.31.00 / saintes@e-litis.com
---	---	---

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LA ROCHELLE
Palais de Justice – 10 rue du palais – 17000 LA ROCHELLE

LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022 A 9 HEURES 30

A LA REQUÊTE DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LES MARINES, sis 251 rue des Seulières 17650 SAINT DENIS D'OLERON, agissant poursuites et diligences de son syndic, la SAS NEXITY LAMY domiciliée en son agence sise 1 rue du Colonel Desplats à ROYAN (17200) agissant elle-même par son représentant légal, ayant pour avocat plaidant, Maître Jean-Paul ROSIER, Membre de la SELARL e.LITIS Société d'Avocats, Avocat au Barreau de Saintes, demeurant 8 place Foch 17100 SAINTES, tél. : 05.46.74.31.00, email : saintes@e-litis.com et pour Avocat constitué Maître Hervé BLANCHE, avocat au Barreau de LA ROCHELLE-ROCHEFORT, membre de ELIGE LA ROCHELLE-ROCHEFORT, demeurant Parc d'Activité Guiton – rue des 3 frères 17000 LA ROCHELLE - tél. : 05.46.99.34.42, email : [larochelle-rochefort@elige-avocats.com](mailto:larochele-rochefort@elige-avocats.com), au Cabinet duquel ont été signifiés tous actes relatifs à la présente saisie immobilière.

COMMUNE DE SAINT DENIS D'OLERON – 17650 **251 rue des Seulières – Résidence Les Marines**

Les parts et portions constituant les lots n° 41 et 46 dans l'ensemble immobilier sis 251 rue des Seulières Résidence Les Marines, édifiées sur les parcelles cadastrées section ZI 209, ZI 210, ZI 211, ZI 212, ZI 226 et les 70/530èmes de ZI 200 à usage de de passage commun :

1^{er} lot **Le lot n°41**

Comprenant un mobil-home de type chalet, n° de série 7093 avec terrasse couverte sur le devant, salon séjour cuisine ouverte, couloir de dégagement, toilettes, deux chambres, salle de bain
Ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété. Libre d'occupation

Sur la mise à prix de 50.000€uros (CINQUANTE MILLE EUROS)

2^{ème} lot **Le lot n°46**

Comprenant un mobil-home de type chalet , n° de série 7125 avec terrasse couverte sur le devant, salon-séjour-cuisine ouverte, couloir de dégagement, toilettes, deux chambres, salle de bains.
Ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété. Libre d'occupation

Sur la mise à prix de 50.000€uros (CINQUANTE MILLE EUROS)

Le cahier des conditions de la vente déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE par Maître BLANCHÉ, Avocat au barreau de LA ROCHELLE -ROCHEFORT, membre de ELIGE LA ROCHELLE-ROCHEFORT, demeurant à LA ROCHELLE (17000) Rue des 3 frères – Parc d'Activité Guiton, peut être consulté audit greffe, au cabinet de l'Avocat poursuivant, ainsi qu'au cabinet de Maître Jean-Paul ROSIER, Avocat au barreau de SAINTES, membre de la SELARL e.LITIS société d'Avocats, demeurant 8 place FOCH, 17100 SAINTES. Les enchères devront être portées par un Avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE.